



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aulnay-sous-Bois, le 22 février 2022

## L'Etat doit autoriser le « Bouclier de sécurité » de la Région Île-de-France



### RELATIONS PRESSE

Mairie d'Aulnay-sous-Bois  
1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 56  
93602 Aulnay-sous-Bois CEDEX

Téléphone : 01 48 79 44 55  
maire@aulnay-sous-bois.com

Lundi 21 février 2022, au cours d'une réunion relative à l'avancement du plan gouvernemental « État plus fort en Seine-Saint-Denis », Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois, a interpellé le Préfet de département au sujet du recours gracieux de l'État effectué à l'encontre du « Bouclier de sécurité » de la Région Île-de-France.

Ce dispositif a permis à la Ville d'Aulnay-sous-Bois de se doter de la première Police Municipale de Seine-Saint-Denis.

Nous pouvons aujourd'hui compter sur un Centre de Supervision Urbain à la pointe de la technologie, sur 500 caméras de vidéoprotection réparties sur tout le territoire communal ainsi que 80 policiers municipaux armés et équipés.

Sans le « Bouclier de Sécurité » de la Région Île-de-France, les communes perdront un avantage précieux dans la poursuite de la modernisation de leur Police municipale.

La nécessaire intervention de la Région dans le soutien des polices municipales résulte des carences grandissantes de l'État.

Le ministère de l'Intérieur ne peut pas promouvoir le continuum de sécurité, tout en empêchant les co-promoteurs institutionnels de mettre en place ce dispositif.

Dans un courrier daté du 7 février 2022, le Préfet de la Seine-Saint-Denis a salué le soutien financier et matériel constant de la Ville d'Aulnay-sous-Bois envers les forces de police nationale : 3 véhicules mis à disposition avec essence, dépenalisation du stationnement pour plus de 150 véhicules, don de matériel et d'équipements de défense, entretien des espaces verts du commissariat, création et mise à disposition d'un parking sécurisé...

Sans oublier que lors du premier confinement, la Ville a fourni en masques chirurgicaux et en gel hydroalcoolique les policiers nationaux.

La Ville d'Aulnay-sous-Bois s'est engagée, de plus, à contribuer à hauteur de 3 millions d'euros à la construction d'un nouveau commissariat regroupant la CSI et les effectifs de l'actuel commissariat.

Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois, demande à l'État de retirer ce recours gracieux qui risque de mettre fin à 7 années consécutives de poursuite de ce partenariat d'intérêt général.